



Lettre d'information N°17 - 29 avril 2021

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Un second dispositif d'aides à l'acquisition d'agroéquipements : Un nouveau dispositif pour l'acquisition d'agroéquipements par les professionnels de la filière des protéines végétales sera ouvert le 17 mai prochain. Les décisions viennent d'être publiées.

Influenza aviaire : Le niveau de risque d'influenza aviaire baisse à « modéré ».

Dans le reste de l'actualité

Une aide pour les arboriculteurs : La décision de FranceAgriMer n°INTV-SANAEI-2021-028 du 20 avril 2021 met en œuvre, en articulation avec les collectivités territoriales, un programme relatif au financement de certaines dépenses de plantation dans les vergers arboricoles dans le cadre d'un appel à projets.

Actualités liées au Covid-19 : Le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA ... pour aider les entreprises agricoles et viticoles. **Mesures en vigueur à la date du 29 avril 2021.**

Paiement des aides de la PAC : Le ministère de l'Agriculture a déclaré que plus de 8,2 milliards d'euros ont été versés aux agriculteurs au titre de la PAC 2020.

Revalorisation des retraites : Le Premier ministre a annoncé l'entrée en vigueur de la revalorisation des retraites des exploitants agricoles dès le 1er novembre 2021.

Gestion des risques en agriculture : Le député Frédéric Descrozaille du Val de Marne (LREM) a rendu le 21 avril 2021 son rapport sur la gestion des risques en agriculture. Il propose de repenser l'articulation entre l'intervention de l'Etat et le développement des produits d'assurance et d'encourager la culture de la gestion des risques, comme le recours aux assurances multirisques climatiques bénéficiant du Règlement Omnibus.

Réforme de la PAC : A l'issue d'une visioconférence informelle du Conseil européen des ministres de l'Agriculture en date du lundi 26 avril 2021, Maria do Céu Antunes, ministre portugaise de l'Agriculture a indiqué que les 27 étaient parvenus à un point de vue commun sur l'architecture écologique de la nouvelle PAC